



Partage d'espoir au Sénégal



Accueil

Nos axes de travail

Nos réalisations

News

Nous soutenir

Contact

Projet

Agricole

Le contexte

Au Sénégal, la pauvreté est davantage un phénomène rural et paradoxalement, ce sont les ménages qui dépendent le plus de l'agriculture qui en sont les plus affectés.

Son agriculture est très dépendante du climat tropical comprenant deux saisons :

- une saison sèche allant de novembre à juin
- une saison des pluies de juillet à octobre, permettant la culture sous pluies, mais très dépendante de la pluviométrie.

Le contexte

Le développement agricole et le soutien aux petits producteurs sont considérés comme le moyen le plus efficace de faire reculer la pauvreté et d'atteindre un droit fondamental promu par la FAO :

« L'accès physique et économique, à tout moment, à une alimentation suffisante, sûre et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques pour mener une vie saine et active ».

Le contexte

A Aga Ndimack, les seules activités sont :

- l'agriculture de subsistance,
- le maraîchage (peu développé),
- l'élevage extensif (faible densité d'animaux).

Le projet Toulou keur permettrait d'accompagner les petits producteurs ruraux vers une agriculture durable qui leur permet d'augmenter l'offre de nourriture ainsi que leurs revenus grâce à la vente des excédents.

Qu'est ce qu'un Tolou Keur ?

FORÊT NOURRICIÈRE ET MÉDICINALE SUR UN ESPACE DE 5 000 M2

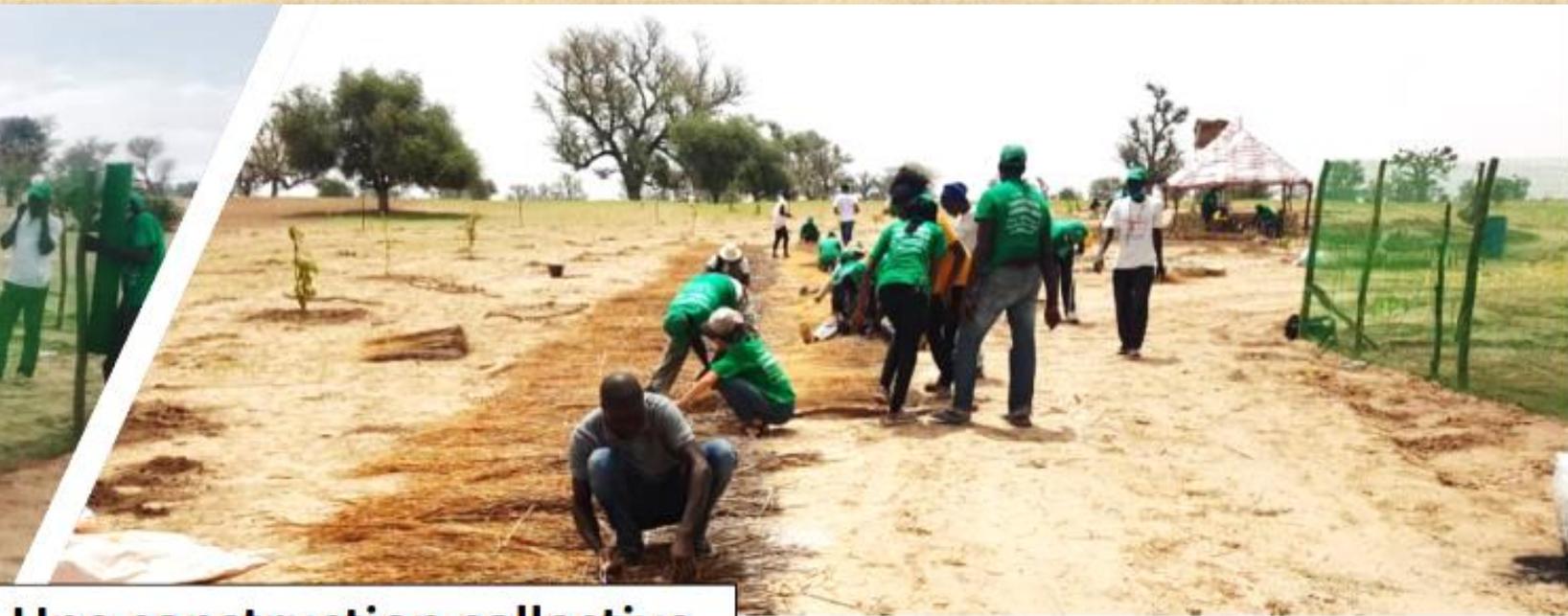
- Souveraineté alimentaire
- Résilience communautaire
- Création d'emplois verts
- Formation certifiante
- Fertilité naturelle des sols



A photograph of a traditional thatched-roof hut in a lush green field. The hut has a conical roof made of dried palm leaves and is surrounded by tall grasses and several papaya trees. The background is filled with dense green foliage under a clear sky.

Tolou Keur

- Installation en 10 jours
- Convention verte avec les communes
- Formation continue en permaculture



Une construction collective



Un système intégré d'irrigation et de pompage solaire photovoltaïque



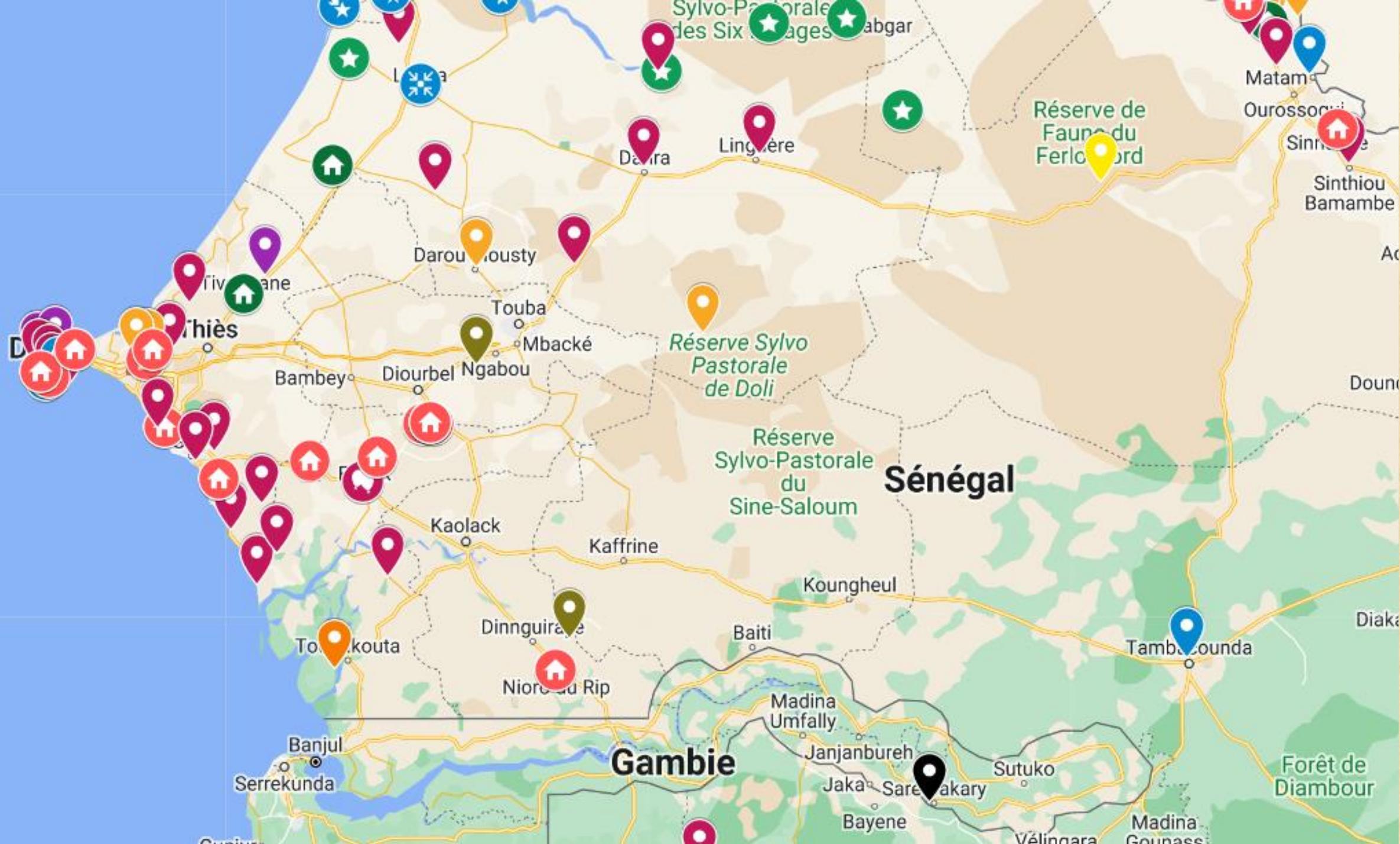


Une surface réduite de 5 000 m²





Un diversité de 1500 plants avec 65 espèces, dont plus de 400 arbres





Critères de sélection des communes Tolou Keur

- Mettre à disposition un terrain d'une superficie d'environ 5000 mètres carrés
- Délibération de la commune ou contrat de mise à disposition d'un terrain privé accessible en permanence pendant 5 ans
- Sur le terrain avoir une source d'eau avec une capacité minimale de 10m³ jusqu'à 30m de profondeur s'il s'agit d'un puits ou d'un forage
- Maintenir le site à disposition de l'ASERGMV et partenaires pour le suivi, l'accompagnement et les formations complémentaires
- Signer une convention verte avec l'ASERGMV
- Sélectionner au minimum 15 jeunes pour participer à une formation de 10 jours

Prérequis pour participer au programme de multiplication

- Français lu, écrit, parlé et/ou wolof, dialecte du village apprécié
- Expérience locale pour travailler avec les populations rurales, les jeunes, les groupements de femmes, les sociétés civiles organisées
- Accepter l'obligation d'adopter les pratiques de productions durables selon les enseignements de l'ASERGMV
- Être responsable et répondre pour le matériel installé sur les lieux

Evolution du projet à Aga Ndimack

Mars 2022 : Signature d'une convention globale avec tous les acteurs concernés, en France et au Sénégal

Avril et Mai 2022 : Plusieurs rencontres au village

Juin 2022 : Demande auprès du 3FPT et de l'Asergmv

Août 2022 : Visite Asergmv annulée (trop de pluies)

Décembre 2022 : Visite mission PES du futur terrain

Février 2023 : Visite mission PES d'un Tolou Keur voisin

Février 2023 : Pose des panneaux photovoltaïques et du surpresseur permettant, notamment, l'irrigation

Visite à Tataguine à ~30 kms d'Aga Ndimack



Visite à Tataguine à ~30 kms d'Aga Ndimack

Tolou Keur mis en place en Janvier 2013,

Dans 2 mois, ~ 500 kg de récoltes par mois,

Financement total de la clôture avec des piquets locaux et grillage, des plants et semences, la formation, l'accompagnement durant les premières récoltes,

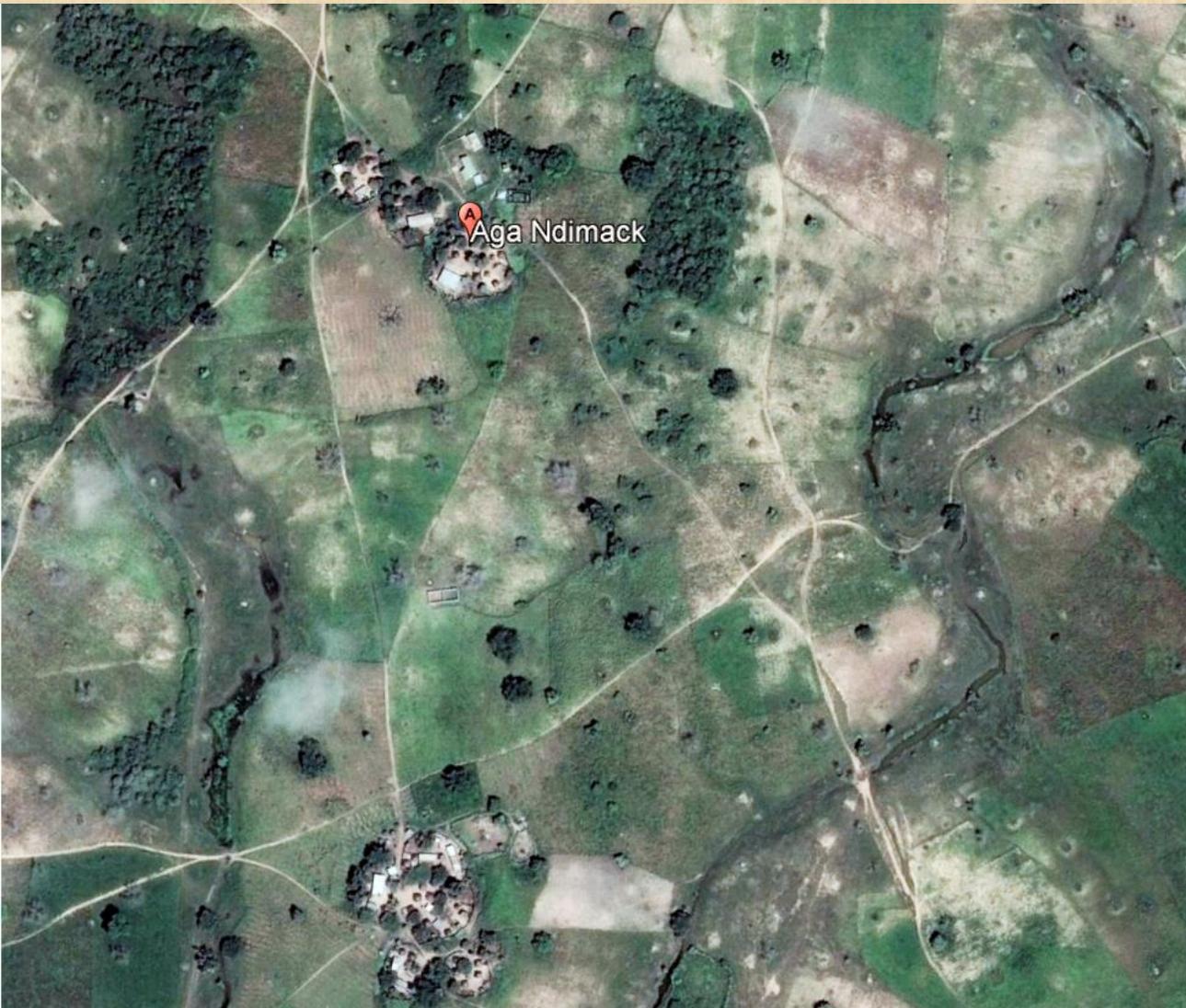
Arrosage, sans goutte à goutte, par arrosoirs, réalisé par 5 groupes de 11 femmes. (pour 1000 m² arrosés, il faut ~ 5000 litres d'eau..., soit 500 arrosoirs...),

L'élevage de chèvres remplace celui des poules.

Aga vue de drone derrière la case de santé



après la saison des pluies



Fin de saison sèche



**Terrain désigné qui doit être aménagé,
ayant servi à la plantation de mil/sorgho
pendant la saison des pluies 2022**



Perspectives 2023

Face aux nombreuses demandes de Tolou keur, les instances décisionnelles doivent faire des choix.

Tous les dossiers ne seront pas retenus, d'où l'importance de bien réunir toutes les conditions de réussite répondant à leurs propres critères.

Aujourd'hui, les relances et demandes de contacts continuent auprès des responsables concernés.

Une proposition d'attente pourrait être envisageable via une formation aux bonnes pratiques agricoles et de maraîchage, financée par le 3FPT.

Conditions de réussite

- ❖ Respect des critères de sélection des communes (AsergmV)
- ❖ Respect des prérequis demandés aux participants (AsergmV)
- ❖ Fonds disponibles par le 3FPT
- ❖ Accord entre l'AsergmV et 3FPT
- ❖ Dimension pilotage : organisation collective avec clarification des responsabilités
- ❖ Dimension technique : qualité du terrain, approvisionnement en eau garanti, sécurisation du champs, entretien du matériel et réparation rapide
- ❖ Dimension engagement : disponibilité journalière des participants dans la durée + respect des bonnes pratiques